

MARI ALCOOLIQUE

Par Profil supprimé Postée le 29/04/2018 01:07

Plus d'une trentaine d'années de mariage, mon mari s'est mis à boire par plaisir puis comme anti-dépresseur comme disait le docteur, le soir après le travail, puis les week-end et insidieusement sa consommation a augmenté, jamais les journées de travail, mais quasi tous ses temps de repos, donc. Notre vie de couple et famille se trouve détruite par les gros moments de sieste de Mr et la sa mauvaise humeur et toutes les réunions de famille gâchées par ces comportements désolants ! Quand je veux parler de son alcoolisme dans les rares moments calmes, ça le rend de mauvaise humeur, toutes les discussions sont impossibles.

J'ai lu plusieurs articles, et je sais que je devrais partir, car je ne vis plus, je végète, même les enfants le conseillent, mais à 56 ans avec une probable demi-retraite très faible, toute famille à plus de 400 km, que faire, même partir quelques jours, j'aurais peur qu'il me retrouve sur son lieu de travail et fasse un scandale car il est très possessif!!! Quelles aides ou contacts SVP. Merci

Mise en ligne le 02/05/2018

Bonjour,

Votre mari consomme de l'alcool depuis longtemps, mais son comportement a changé et il semble devenu difficile à vivre. De votre côté, vous n'avez plus goût à la vie de couple, et vous avez peur de partir du fait de vos faibles revenus et du peu d'entourage proche de vous.

La situation est en effet très compliquée et nous comprenons votre souffrance et votre désarroi. Votre conjoint ne semble pas prêt à entamer une démarche de soins, et vous semblez être lassée de vivre ainsi. L'idée serait peut-être de trouver des portes de sorties vous concernant, afin de vous protéger dans un premier temps, et d'avoir de nouveau du plaisir dans votre vie. Faire de nouvelles rencontres, sortir avec des ami(e)s, prendre soin de vous en priorité, même si nous le concevons, cela peut être très difficile à mettre en œuvre.

Dans cette perspective de prendre soin de vous, nous pouvons également vous conseiller de prendre rendez-vous dans un Centre de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie (CSAPA), où vous pourriez bénéficier d'un accompagnement psychologique gratuit. Ce type de centre accueille des usagers, ainsi que leur entourage, afin de proposer des suivis médicaux, psychologiques, ou sociaux. Si votre conjoint n'est pas encore prêt à faire le pas, rien ne vous empêche de prendre rendez-vous, pour vous, afin de discuter de vos difficultés à vivre avec un homme qui consomme. Vous pourrez également faire le point sur vos motivations à rester auprès de lui, et trouver des solutions au niveau social pour tenter de vous sortir de cette situation délicate dans laquelle vous ne vous retrouvez plus. L'aide d'une assistante sociale pourra également vous permettre d'y voir plus clair.

En attendant, nous vous laissons des liens en fin de message afin de vous orienter si besoin. Nous restons également à votre disposition par téléphone de 8h à 2h du matin au 0 980 980 930 (appel anonyme et gratuit), ou par chat à travers nos sites de 14h à minuit.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

EQUIPE DE LIAISON ET DE SOINS EN ADDICTOLOGIE, DU C.H. DE GIVORS

9, avenue du Professeur Fleming
B.P. 122
69701 GIVORS

Tél : 04 78 07 30 69

Site web : www.ch-givors.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

COVID -19 : Mars 2022 - accueil en présentiel sur rendez-vous pour les consultations externes

Voir la fiche détaillée

CSAPA DU GRIFFON - ARIA

16 rue Dedieu
69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 10 13 13

Site web : www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/

Secrétariat : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h, mercredi de 9h30 à 13h de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, vendredi de 9h30 à 13h

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Mardi de 14h à 16h, mercredi de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h, vendredi de 14h à 16h - des rendez-vous peuvent être ponctuellement proposés en dehors de ces horaires

COVID -19 : Mars 2022 : accueil individuel en présentiel sur rendez-vous - téléconsultations possibles

Voir la fiche détaillée

CSAPA LYON PRESQU'ÎLE - ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 69

**22 rue Seguin
69002 LYON**

Tél : 04 72 65 06 00

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Lundi au Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h Vendredi de 13h à 16h30

Accueil du public : Lundi au Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h Vendredi de 13h à 16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi au Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h Vendredi de 13h à 16h30

Service de prévention : prevention.aura69@addictions-france.org tél. 04 72 65 30 15

Centre de documentation : Août 2022 - accueil en présentiel sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée